



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

autisme

Question écrite n° 97102

Texte de la question

M. Fabrice Verdier interroge Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur la nécessité de promouvoir une approche pluridisciplinaire dans le traitement de l'autisme. À ce jour aucune des méthodes de prise en charge utilisées dans l'autisme n'est complètement validée au sens habituel du terme. Dès lors on ne peut que s'inquiéter des conflits de méthodes et de leurs conséquences pour les personnes autistes et leurs parents. Plutôt que de se combattre, les théories et les pratiques devraient s'unir afin d'assurer une prise en charge la plus complète possible de l'autisme. Ainsi, il l'interroge sur les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour assurer la mise en place d'une approche pluridisciplinaire.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Verdier](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97102

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juin 2016](#), page 5945

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)